

Actes officiels

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **41 (1896)**

Heft 8

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nure caractéristique, illustrée par leur grand ami Caran d'Ache.

Au pied du rocher surplombant que couronne le vieux château, le fier lion de Bartholdi a l'honneur de notre visite. De sa terrasse, la vue s'étend, à l'ouest, jusqu'aux hauteurs d'Urcerey, dominées par le fort du Mont-Vaudois ; plus près, Essert, les forts des Barres avec de hautes casernes, la vieille enceinte et au delà les pentes escarpées que couronne le fort du Salbert ; au nord-ouest, la hauteur des forts de la Miotte et de la Justice nous domine à quelques cents mètres.

Ainsi entourée, ses maisons, plus ou moins entassées dans un bas-fond, la vieille ville, malgré son passé glorieux, n'a rien d'engageant pour des Suisses habitués aux vastes horizons, aux villes ouvertes et librement étalées sur des hauteurs...

4^e journée. — Départ par chemin de fer de Montbéliard pour Saint-Hippolyte. De là à la Maison-Monsieur, en voiture, par l'une des plus pittoresques et grandioses contrées du Jura. Cordiale réception de la Société des officiers de la Chaux-de-Fonds et du Cercle des Sonneurs, dans le ravissant site de la Maison-Monsieur. Débarquons le soir à Lausanne, suivant la formule toujours nouvelle : « enchantés de notre course et nous promettant bien de recommencer à la première occasion », surtout très reconnaissants envers M. le colonel Secretan.

ACTES OFFICIELS

Nominations, mutations, démissions. — Ont été nommés premiers-lieutenants de troupes sanitaires (médecins) les militaires dont les noms suivent et qui ont passé avec succès l'école préparatoire d'officiers de troupes sanitaires n^o II, à Bâle :

MM. Gustave Clément, de Romont, à Fribourg; Arnold Bangerter, de Lyss, à Nidau; Christian Dönz, de Fideris, à Degersheim; Hermann Mösly, de Gais; Max Wild, de Zurich, à Glaris; Otto Bolleter, de Zurich, à Waldkirch (Saint-Gall); Hans Schilling, de Bâle; Charles Binder, de Saint-Gall, à Zurich; Auguste Richard, de Reiben, à Berne; Théodore Auchlin, de Lucerne, à Zurich IV; Oscar Seippel, de Rheineck, à Thal (Saint-Gall); Ro-

dolphe Meyer, de Zurich; Antonio Pusterla, de Bellinzone; Emmanuel Veillon, d'Aigle, à Bâle; Robert Vogel, de Dachsen, à Bâle; Emile Villiger de Meienberg, à Bâle; Otto Schär, de Wyssachengraben, à Berne; Armin Müller, de Rheinfelden, à Aarau; Ernest Frei, de Hottingen-Zurich, à Pfaffnau; Auguste Prochaska, de Zurich V; Charles Studer, de Thoune; Robert Stäger, de Villmergen, à Berne; Angelo Sciolli, de Pura (Tessin); Erasme Betschart, de Muotathal, à Seuzach.

— M. Jacques Egloff, major dans l'état-major général, à Berne, prend le commandement du III^e régiment de cavalerie, en remplacement de M. le colonel Markwalder, nommé chef de l'arme.

— M. le lieutenant-colonel Auguste Haag, à Bienne, prend le commandement de l'artillerie divisionnaire III.

— M. le capitaine R. Evéquoze est nommé adjudant du bataillon de carabiniers n^o 2.

— M. Edouard de Meuron, d'Orbe, capitaine d'infanterie, actuellement instructeur de II^e classe de la I^{re} division, passe en I^{re} classe dans la même division.

— Le Conseil fédéral a accepté pour le 25 septembre prochain, avec ses remerciements pour les services rendus, la démission offerte par M. Paul Pfund, de Rolle, colonel et instructeur du génie de I^{re} classe, de ses fonctions de chef du génie des fortifications du Gothard.

Cavalerie. — Les cours de remonte I et II et les écoles de recrues de cavalerie I et II pour l'année 1897 ont été fixés comme suit :

Cours de remonte I, à Aarau, du 12 octobre 1896 au 9 janvier 1897.

Cours de remonte II, à Zurich, du 17 octobre 1896 au 14 janvier 1897.

Cours préparatoire et école de recrues I, à Aarau, du 9 janvier au 1^{er} avril 1897, pour les recrues des cantons de Fribourg (de langue allemande), de Berne (de langue allemande), de Bâle-Ville, de Zoug et de Schwytz.

Cours préparatoire et école de recrues II, à Zurich, du 14 janvier au 6 avril 1897, pour les recrues des cantons de Soleure, de Bâle-Campagne, d'Argovie, de Schaffhouse, de Lucerne, d'Unterwalden (le Haut et le Bas), d'Uri, de Glaris et des Grisons.

Le chef de l'arme a proposé au département et celui-ci a accepté un nouveau modèle de drap vert pour la tunique de la cavalerie. La nuance adoptée est beaucoup plus claire que celle de l'ordonnance de 1875. Il n'en sera pas toléré d'autre.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a nommé commandant du II^e arrondissement, en remplacement de M. Compondu, décédé, M. Druey-Epars, à Avenches.
